

EC/CN 05_04_2023

COMPTE-RENDU
Commission de quartier : Margite du 05/04/2023

PRÉSENTS :

Mairie de Saint-Georges de Didonne :

Corinne NOISEUX, Adjointe au Maire

Eric Camilleri Coordonnateur commissions de quartier,

Isabelle CABRAL, Responsable des services techniques,

Jean-Noël GAUVIN, Responsable des espaces naturels.

Mesdames, Messieurs,

Je vous adresse le compte-rendu, vous y trouverez les questions posées et les premières réponses apportées.

Questions des Administrés :

Avenue du Colonel Tourtet :

Demande de remettre le stop chemin de Margite et retirer celui de l'avenue Tourtet, car lorsque les véhicules arrivent souvent il regarde à gauche et non à droite. Le stop de l'avenue Tourtet est souvent grillé.

La police municipale est attentive à ce carrefour, et révisera l'emplacement du stop si nécessaire.

Rue de Margite :

Demande le marquage du passage piéton

Oui se sera fait comme tous les autres.

Demande de poubelles supplémentaires.

Les services rationalisent le ramassage (coût CARA et coût agent), la municipalité compte sur le civisme de chacun.

Rue des Moulins :

Les trous s'agrandissent entre le 36 et le 38, que faire car c'est dangereux et le projet prévu n'est pas prêt de commencer.

Les trous ont été réparés.

Allée des Meuniers:

Cette allée est privée, c'est aux riverains de poser une pancarte voie privée s'il le souhaite. Pour la pancarte de rue, c'est à la commune de le l'installer. Si une personne non riveraine se stationne elle peut être verbalisée, à condition que les riverains fassent la demande à la Police Municipale, autrement la Police ne rentre pas dans une allée privée s'il n'y a pas de demande pour verbaliser.

La pancarte de l'allée va être posée en juin ou juillet.

Chemin d'Icare :

Soit un stop avec une bande blanche au stop, soit rien?

La bande blanche va être effacée.

ADS :

La démarche d'Aménagement Durable des Stations et territoires touristiques du littoral aquitain (ADS) est une démarche ayant pour but d'assurer la transition durable, solidaire et équilibrée du littoral régional. La commune de Saint-Georges de Didonne a vu sa candidature validée en mai 2022. Depuis, des bureaux d'études travaillent, en concertation avec la mairie, les partenaires (services de l'État, Office de tourisme, conservatoire du littoral) et les acteurs de la commune (associations, commerçants, hôtelleries...) à repenser Saint-Georges de Didonne. L'objectif de la démarche est d'échelonner des travaux sur les 30 prochaines années pour améliorer le cadre de vie de notre commune.

La première phase qui avait pour but de sélectionner les différents sites à travailler s'est terminée en mars 2023. Ainsi, plusieurs sites ont été identifiés, comme l'interface entre le centre-ville et le front de mer, ou encore le boulevard de la côte de beauté entre le RCB et la descente des Oliviers. Aujourd'hui, la seconde phase est bien engagée, et plusieurs scénarios d'aménagements ont été produits afin de délibérer sur leur bien-fondé.

DSP Plages :

Nos plages sont sous l'autorité du Domaine Maritime qui en délègue l'entretien et la gestion à la commune.

Par la loi littoral de 2006, les restaurants de plage de toute la France doivent être des structures montables et démontables.

Ainsi, nos 3 restaurants de plage ont reçu ordre de cesser leurs activités au 15 novembre 2022 (après une prolongation de 5 ans) et charge à la commune de lancer des appels d'offres pour une reprise de ces 3 concessions.

La concession de la Cazuela a été attribuée aux anciens gérants de la Cazuela, celle de la Réserve a été attribuée aux anciens gérants de la Réserve et celle de l'Acapulco a été attribuée à la pêche aux Moules (restaurateurs de l'île d'Oléron).

Pour l'été 2023, ces 3 gérants doivent commander leurs structures, recruter et installer, sachant que le retrait des bâtiments existants est planifié pour l'ex Cazuela et l'ex Réserve mais en attente d'une décision de justice pour l'ex Acapulco.

CF CR du CM du 04/05/2023 sur le site de la ville

Vous remerciant et restant à votre écoute : monquartier@sgdd.fr

La Présidente de la Commission
du quartier de Margite
Mme Corinne NOISEUX

